

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MERCREDI 10 OCTOBRE 2018

## ETAIENT PRESENTS :

Rezki Ait Ihaddadene - *Représentant titulaire des parents*  
Hassen Allouache - *Membre de droit*  
Christophe Arab - *Représentant suppléant des parents*  
Marc Assalit - *Membre de droit*  
Thourya Bouthanoute - *Représentante titulaire des parents*  
Yonel Cohen-Hadria - *Membre adhérents collectifs*  
Nicole Cossard - *Membre active*  
Lionel Donnet - *Membre de droit*  
Laurence Grare - *Adjointe à la Maire, déléguée à l'enfance, Membre de droit*  
Lydia Kerleau - *Membre active*  
Patrice Lavaud - *Membre actif*  
Jacqueline Leguillard - *Représentante titulaire des parents*  
Bouchra Maazouzi - *Représentante suppléante des parents*  
Nacima Mahfoufi - *Représentante suppléante des parents*  
Florencio Martin - *Président, représentant titulaire des parents*  
Samia Riquelme - *Représentante titulaire des parents*  
Jacques Viguier - *Membre actif*  
Antoine Wohlgroth - *Membre de droit*

## ADMINISTRATION :

Stéphanie Aberto - *Responsable des centres de loisirs*  
Célia Bacchini - *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*  
Camille Borgeais - *Responsable administrative*  
Benjamin Lanusse - *Responsable des centres de vacances*

## ETAIT REPRESENTEE :

Sabrina Cherifi - *Représentante titulaire des parents*

## ETAIENT EXCUSES :

Jennifer Andre - *Représentante suppléante des parents*  
Kathalyn Belair - *Représentante suppléante des parents*  
Nordine Bourai - *Représentant suppléant des parents*  
Hakila Boussis - *Représentante suppléante des parents*  
Sandra Cossou - *Représentante suppléante des parents*  
Kadidiatou Diaby - *Représentante suppléante des parents*  
Marcelle Floret - *Représentante suppléante des parents*  
Papa Kebe - *Représentant titulaire des parents*  
Fatih Mezi - *Représentante suppléante des parents*  
Paola Nonock - *Représentante titulaire des parents*  
Nathalie Nyobe - *Membre active*  
Mylène Sipa - *Représentante suppléante des parents*  
Khouka Slamani - *Représentante suppléante des parents*  
Analia Tavares - *Représentante suppléante des parents*

## ETAIENT ABSENTS :

Khadija Bakil - *Représentante suppléante des parents*  
Simona Bertalan - *Représentante suppléante des parents*  
Jimmy Charles - *Représentant suppléant des parents*  
Laura Charles - *Représentante titulaire des parents*  
Aissatou Galledou - *Représentante suppléante des parents*  
Jeanne Gomas - *Représentante suppléante des parents*  
Abdelkarim Haina - *Représentant titulaire des parents*  
Yamina Maalem - *Représentante titulaire des parents*  
Dominique Martin - *Représentant suppléant des parents*  
Auguy Moutongo-Black - *Représentant suppléant des parents*  
Sudila Nyamazomi - *Représentante suppléante des parents*  
Stéphanie Rubegue - *Représentante titulaire des parents*  
Julie Sabatier - *Représentante suppléante des parents*  
Guillaume Sanon - *Membre de droit*  
Hawa Sissoko - *Représentante titulaire des parents*

## Ordre du jour

- Approbation du dernier compte-rendu
- Temps d'échanges avec les parents représentants
- Centres de loisirs : bilan de l'été et point sur la rentrée
- Centres de vacances : bilan de l'été et proposition mini-séjours / séjours de vacances pur la saison 2019
- Point sur la préparation du Budget Prévisionnel 2019
- Points divers

M. Florencio Martin ouvre la séance à 19h15.

Le quorum est atteint car 18 membres sont présents et 1 membre est représenté.

Il soumet ensuite le Procès-Verbal du dernier Conseil d'Administration à l'approbation des administrateurs.

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

M. Florencio Martin passe ensuite au 1<sup>er</sup> point prévu à l'ordre du jour : temps d'échanges avec les parents représentants.

Mme Samia Riquelme prend la parole concernant la maison de l'enfance Firmin Gémier : les travaux ne sont toujours pas finis, l'équipe est à bout. Elle signale que cette structure accueille jusqu'à 80 enfants en soirée et que les conditions n'y sont pas acceptables. Les réparations du dégât des eaux locatif sont extrêmement longues.

Mme Célia Bacchini répond qu'effectivement, les travaux et difficultés liées à ces derniers se comptent en nombre d'années sur cet équipement :

- Changement de l'entrée principale,
- Agrandissement d'une salle d'activités,
- Passage avorté de la commission de sécurité.

Suite à ce dernier incident, une réunion avec l'ensemble des services partenaires a été organisée (services techniques, Direction Enfance / Jeunesse, OPH, responsable commissions de sécurité,...). Tout s'est accéléré et les derniers travaux commencent demain.

Mme Samia Riquelme demande si cette accélération est due à des manquements en matière de sécurité.

Mme Célia Bacchini répond que la structure respecte les normes de sécurité mais que le pompier responsable de la commission de sécurité a conseillé d'apporter certaines modifications. S'il avait été question de sécurité des enfants, l'association aurait pris la décision de fermer la structure.

M. Marc Assalit ajoute qu'il a été décidé d'aller au-delà des préconisations.

Mme Stéphanie Alberto informe le conseil que, l'équipe de direction de Firmin Gémier a travaillé à une organisation et à un aménagement du réfectoire pour que les enfants soient accueillis au mieux pendant la période des travaux.

Mme Laurence Grare prend la parole et indique, qu'effectivement, les expertises d'assureurs en matière de dégâts des eaux sont particulièrement longues. Elle ajoute que d'autres travaux sont désormais finis sur la structure, notamment l'installation de panneaux pour éviter le stationnement des motos et scooters devant la structure.

Mme Samia Riquelme constate un manque d'effectifs animateurs sur la maison de l'enfance Firmin Gémier en soirée.

Mme Stéphanie Alberto répond que, comme chaque année, il faut attendre que les effectifs enfants se stabilisent avant d'envisager des mouvements d'animateurs.

Mme Samia Riquelme signale qu'avec le changement de rythme scolaire, le temps d'accueil en soirée ne permet pas de faire des activités. Ce temps s'apparente actuellement à une garderie.

Mme Célia Bacchini prend la parole et signale qu'un point de fonctionnement va être fait rapidement avec l'équipe de Firmin Gémier sur l'organisation des soirées où, en 45 minutes / 1 heure, il est tout à fait possible d'organiser des projets d'activités.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Stéphanie Alberto pour le point concernant les centres de loisirs.

Mme Stéphanie Alberto informe les administrateurs que l'augmentation des effectifs enfants par rapport à l'été 2017 (on note une augmentation de 9,26% du nombre de journées/enfants) est principalement due aux 2 jours de fonctionnement supplémentaires. La moyenne journalière a toutefois augmenté de 3.72%.

L'été s'est bien déroulé avec les traditionnelles sorties et activités de l'été. Une réflexion pour redynamiser le Village Vacances d'Asnières sur Oise l'année prochaine va être initiée..

Elle ajoute que 2 nouveautés se sont déroulées cet été :

- Les nuits campées à Asnières sur Oise (présentées par Benjamin Lanusse),
- Le projet « Du loisir dans mon quartier » : grâce à une subvention de la D.R.J.S, des activités hors les murs pour les 2/17 ans ont été proposées en août sur 3 quartiers de la ville (Villette, Maladrerie et Gabriel Péri / Cochenec). Ces activités étaient principalement destinées aux enfants ne fréquentant aucune structure.

Mme Stéphanie Alberto informe le conseil qu'un travail d'analyse des publics est en cours mais qu'un constat global a déjà été fait :

- Quartier Villette : les enfants / jeunes fréquentent ou ont fréquenté l'OMJA et/ou la maison de l'enfance Tony Lainé,
- Quartier Maladrerie : le public est habitué aux associations qui sont nombreuses dans le quartier,
- Quartier Gabriel Péri / Cochenec : les enfants / jeunes ne fréquentent pas les structures notamment en raison de difficultés financières.

Suite à ce constat, le projet a été reconduit pour la rentrée et jusqu'en novembre exclusivement sur le quartier Gabriel Péri / Cochenec (tous les mercredis après-midis), l'objectif étant de développer ce projet et de travailler avec l'ensemble des acteurs enfance / jeunesse (centres de loisirs maternels, OMJA) afin de rediriger les publics vers les structures existantes.

Mme Célia Bacchini prend la parole et signale que les finances ne permettront pas à l'association de poursuivre ce projet après novembre. Une demande de subvention va être effectuée auprès du service Politique de la Ville.

M. Hassen Allouache prend la parole et salue ce projet.

Il informe les administrateurs que, sur la Ville, un bilan global concernant la fréquentation des différentes structures a été mené et a abouti au même constat : ce sont les populations les plus défavorisées qui s'écartent des services publics.

Une étude est actuellement en cours via l'Observatoire de la Ville pour déterminer de manière plus fine qui sont les usagers des différents dispositifs durant l'été.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à M. Benjamin Lanusse pour le point concernant les nuits campées.

M. Benjamin Lanusse informe les administrateurs que, chaque mercredi et chaque jeudi durant l'été, 18 enfants d'une même structure ont pu profiter d'une nuit sous tente à Asnières sur Oise.

Pour certains enfants, cela a permis une première expérience hors du domicile familial.

Le projet, qui reste à affiner, est reconduit pour 2019.

Mme Bouchra Maazouzi et M. Christophe Arab évoquent un retour très positif de leurs enfants respectifs.

Mme Célia Bacchini signale que l'association envisage de proposer 2 nuits successives pour l'année prochaine afin de permettre au groupe d'enfants de prendre le temps. De même, une discussion avec la Caisse des Ecoles est en cours pour l'éventuelle installation d'un évier extérieur.

Mme Stéphanie Alberto reprend sa présentation et informe le conseil des problèmes d'entretien récurrents sur les structures cet été.

Mme Célia Bacchini ajoute qu'un courrier à l'attention de Madame la Maire est en cours d'élaboration. Ce courrier reprendra l'ensemble des dossiers dont celui du ménage sur les structures.

Mme Jacqueline Leguillard signale que des difficultés sont toujours rencontrées concernant le nettoyage des cours du groupe scolaire Babeuf / Robespierre.

M. Martin redonne ensuite la parole à Mme Stéphanie Alberto pour le point sur la rentrée 2018.

Mme Stéphanie Alberto informe le conseil qu'une baisse de 20 % des effectifs est constatée par rapport à septembre 2017. Mais en comparaison avec septembre 2012 (semaine à 4 jours), les effectifs sont en hausse de 5.27%.

Mme Samia Riquelme demande si des parents ont eu des dérogations concernant les ouvertures de portes.

Mme Célia Bacchini répond qu'aucune demande spécifique n'a été formulée pour le moment.

M. Marc Assalit informe les administrateurs qu'au niveau des centres de loisirs maternels, les effectifs évoluent de manière similaire à ceux d'Aubervacances-Loisirs.

Mme Laurence Grare signale au conseil qu'environ 200 enfants fréquentent actuellement l'Ecole Municipale des Sports.

Mme Stéphanie Alberto déclare que seuls 29 enfants fréquentent actuellement l'Ecole Municipale des Sports le mercredi matin et sont ensuite déposés sur un équipement de loisirs.

M. Hassen Allouache prend la parole et déclare qu'à compter de février 2019, le pôle d'activités culturelles sera mis en place au Fort d'Aubervilliers.

Il constate également que la proposition d'accueil diversifié convient aux familles d'Aubervilliers.

Enfin, il signale que la comparaison des effectifs enfants avec septembre 2012 (semaine de 4 jours) est intéressante et démontre de manière globale que les effectifs ne sont pas en baisse.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à M. Benjamin Lanusse pour le point sur les centres de vacances.

M. Benjamin Lanusse indique que l'été s'est globalement bien passé mais informe les administrateurs des points suivants :

- De grosses difficultés de recrutement pour le séjour Arradon du mois de juillet : l'association a fait appel à 2 directeurs permanents de structures pour le diriger,
- Des difficultés quant à la gestion de l'économat à Arradon en août où le directeur était à la fois directeur et économiste.

Concernant ces 2 points, Mme Célia Bacchini informe le conseil que la Caisse des Ecoles a été sollicitée sur la faisabilité de la mise en place d'une pension complète à Arradon. Cela aurait le mérite d'harmoniser le fonctionnement avec celui des autres centres de vacances.

Mme Laurence Grare signale que cette question technique sera étudiée par la Caisse des Ecoles qui a entendu les besoins de l'association.

Mme Célia Bacchini déclare que s'il n'est pas possible pour la Caisse des Ecoles de proposer cette pension complète, d'autres perspectives seront à envisager par l'association (plus d'exigences de recrutement, budget supplémentaire...).

M. Hassen Allouache signale que la dissociation des 2 fonctions (directeur de séjour et économiste) a du sens et qu'il serait cohérent qu'Aubervacances-Loisirs se consacre uniquement à la pédagogie.

M. Patrice Lavaud demande s'il ne serait pas plus simple de recruter 2 directeurs (un directeur pour le séjour des 7/11 ans et un directeur pour le séjour des 12/14 ans).

M. Benjamin Lanusse répond qu'il est toujours difficile d'envisager le travail avec « 2 capitaines sur le même navire ».

Il poursuit ensuite sa présentation par l'évocation des points suivants :

- Séjour maternel à Vaudeurs : nouveauté cette année avec 4 séjours de 1 semaine.
  - ✓ Une cohabitation avec la ville de Malakoff et avec le gardien du site qui a nécessité des petits ajustements,
  - ✓ Des ajustements également en matière d'alimentation,
  - ✓ De bonnes perspectives de travail pour la saison prochaine.
- Un séjour franco-allemand où un groupe de jeunes venus de Hambourg a pu découvrir les colonies à la française à Arradon avec une initiation à la voile,
- Une bonne cohabitation centre de vacances et séjours familles à Saint-Hilaire de Riez,
- Un public d'enfant de 7/ 9 ans relativement difficile (violence...),
- 4 rapatriements : 2 rapatriements d'ordres disciplinaires et 2 d'ordres sanitaires (2 situations de mal-être profond),
- 5 départs d'enfants en situation de handicap : 4 en inclusion sur des séjours d'Aubervacances-Loisirs avec l'aide d'Assistantes de Vie Périscolaire et 1 sur un séjour adapté (Eclaireurs et Eclaireuses de France).

Mme Samia Riquelme quitte la réunion et donne pouvoir à M. Lionel Donnet.

Mme Laurence Grare prend la parole et déclare que ces départs d'enfants en situation de handicap sont une vraie réussite particulièrement lorsque ces départs se font en inclusion.

M. Benjamin Lanusse poursuit son intervention :

- Séjour Atlantique Bike : cette année, ce séjour n'a pas été itinérant, comme les années passées, mais rayonnant autour d'Arradon. Cela a frustré le groupe de jeunes. Un retour à l'itinérant serait donc à envisager,
- Séjour Prima la Toscana : bon séjour avec une préparation avec le groupe de jeunes en amont.

M. Ait Ihaddadene Rezki demande, concernant les 2 rapatriements sanitaires, qui a été à l'origine de la décision finale de rapatrier ces enfants sur Aubervilliers et comment s'est effectué le retour en train.

M. Benjamin Lanusse répond que, dans les 2 cas, c'est un médecin qui a statué sur la nécessité du retour auprès de la famille. Un adjoint de l'équipe a ensuite accompagné les enfants, en train, jusqu'à Paris pour ensuite repartir sur le séjour.

M. Ait-Ihaddadene demande quel a été le motif de démission de l'animateur ayant quitté son séjour (cf bilan été).

M. Benjamin Lanusse répond que l'animateur a démissionné pour motif personnel.

M. Yonel Cohen-Hadria demande quel suivi est mis en place pour les enfants qui n'ont aucun contact téléphonique avec leurs parents durant les séjours.

M. Benjamin Lanusse répond que les directeurs concernés ont contacté les familles et ont fait le nécessaire pour que les enfants reçoivent un appel au même titre que les autres avant la fin des séjours.

Mme Bouchra Maazouzi et M. Christophe Arab expriment leur contentement quant à la mise en place des blogs sur le secteur centres de vacances.

Mme Nacima Mahfoufi signale qu'il pourrait être envisagé d'embaucher des parents en centre de vacances en tant que personnel technique.

M. Florencio Martin passe ensuite au point suivant à l'ordre du jour (Point sur la préparation du Budget Prévisionnel 2019) et donne la parole à Mme Célia Bacchini.

Mme Célia Bacchini informe le conseil qu'avant de faire un point sur la préparation du Budget Prévisionnel 2018, il est nécessaire de faire un état de l'estimé réalisé du budget 2018.

A la date d'aujourd'hui sur la base du réalisé au 31 août et d'une projection estimée pour la période septembre-décembre 2018, l'association sera « déficitaire » d'environ 207 000 euros fin 2018.

Elle souligne qu'il n'y a aucune surprise puisque que le budget prévisionnel avait été voté à l'équilibre grâce à l'affectation de 169 000 euros de l'excédent antérieur cumulé. Elle rappelle que le budget prévisionnel voté avait été construit sur la base de la subvention municipale demandée. Or, suite à la subvention accordée (identique à celle de 2017), le budget a été ajusté nécessitant de puiser plus de 240 000 euros de l'excédent antérieur cumulé.

En ce qui concerne le Budget Prévisionnel 2019, il a été demandé, via la lettre de cadrage, de l'élaborer sur la base d'une subvention municipale identique à celle de l'année passée.

La construction de l'exercice 2019 s'annonce difficile : à la première lecture, il faut dégager au minimum une enveloppe de 50 000€.

Par conséquent, il apparaît évident que si l'association a besoin d'utiliser 207 000 euros de son excédent antérieur cumulé pour clôturer l'exercice 2018, il faudra, à minima, la même somme en 2019 pour maintenir le niveau d'activité.

Elle précise que l'excédent antérieur cumulé ne sera pas suffisant pour équilibrer le budget 2019 sur la base d'activités identiques puisque selon l'estimé réalisé il ne restera plus que 153 000 euros.

La construction de l'exercice 2019 s'annonce donc difficile sans revalorisation de la subvention municipale. En première lecture, il faut dégager à minima une enveloppe de 50 000 euros.

Elle ajoute que des coûts supplémentaires seront également à absorber :

- Retour à la semaine de 4 jours (pas de budget rectificatif accordé malgré la demande),
- Mise en place des séjours à Vaudeurs,
- Augmentation du point légalement prévue par la Convention Collective de l'Animation,
- Augmentation de coûts divers (essence, prestataires, pension...),
- Impact de la réforme des quotients,
- ...

Seules 4 solutions s'offrent actuellement à l'Association :

des réductions d'activités en limitant la capacité d'accueil

- des suppressions d'activités ou une subvention municipale plus importante.
- une augmentation significative de la part des familles
- une augmentation de la subvention municipale pour prendre en compte l'activité actuelle de l'Association

Afin de pouvoir présenter des éléments chiffrés par activité, le Bureau de l'association propose la tenue d'un conseil d'administration extraordinaire avant les vacances de Noël. Lors de cette rencontre, les administrateurs devront choisir des orientations pour préparer le vote du budget en janvier.

M. Florencio Martin signale que l'association ne peut pas construire un budget équilibré avec ses fonds propres tous les ans. Ceux-ci ont déjà été réduits par la Municipalité de plus d'un million d'euros l'année dernière. Des décisions doivent être prises par les administrateurs.

Mme Jacqueline Leguillard prend la parole et déclare que ces choix ne doivent pas impacter les parents.

M. Florencio Martin répond que le devoir du conseil d'administration est d'évaluer toutes les solutions possibles.

M. Antoine Wohlgroth prend la parole et rappelle aux administrateurs le contexte budgétaire complexe dans lequel se situe Aubervilliers : la contractualisation par laquelle l'état interdit aux collectivités d'augmenter leur frais de

fonctionnement de plus de 1.5%. En dérogeant à cette règle, la ville prendrait le risque d'une privatisation notamment des colonies sur ordre du Préfet.

Il exhorte ensuite le bureau de l'association à se rapprocher des services financiers afin d'évaluer l'ensemble des marges de manœuvre possibles.

M. Jacques Viguier déclare que le propos de la Ville n'est pas nouveau et que l'Association discute avec les services financiers tous les ans

Il signale que la récupération du fond social de l'association l'année dernière amène cette dernière à un point de rupture sans possibilité d'autre sortie que la réduction des prestations.

Malgré un éventuel travail avec les services financiers de la Ville, des coupures sont à envisager.

M. Florencio martin signale que le travail d'économie s'effectue au quotidien notamment par la renégociation systématique de contrats.

M. Antoine Wohlgroth signale que tous les services municipaux sont impactés.

Mme Célia Bacchini déclare que l'objet de ce point budgétaire est de tenir informés les administrateurs. Elle ajoute qu'il est certain que sans augmentation de la subvention municipale, des suppressions d'activités devront sans aucun doute avoir lieu.

M. Hassen Allouache prend la parole et déclare qu'un audit pourrait être envisagé afin d'objectiver la question et les mesures à prendre, audit qui pourrait éventuellement être pris en charge par la Ville.

M. Marc Assalit déclare que, depuis la mise en place de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'association, une nouvelle façon de travailler a été mise en place, notamment avec des éléments analytiques et de nouveaux outils, pour éviter les incompréhensions qui ont pu avoir cours l'année dernière.

Il ajoute qu'il serait préférable que l'association rencontre la Municipalité afin de parvenir à un diagnostic commun avant la tenue d'un éventuel conseil d'administration extraordinaire.

M. Patrice Lavaud prend la parole et déclare, qu'une fois de plus, l'association est victime des choix politiques de la ville. Des activités ont déjà été supprimées.

Il signale qu'il est important de connaître les choix politiques actuels de la Ville en matière d'enfance afin que la pénurie ne soit pas à gérer par les administrateurs.

M. Marc Assalit répond qu'il est trop tôt pour tenir pareil discours.

M. Patrice Lavaud déclare que des choix ont d'ores et déjà été faits sur le plan municipal notamment avec le développement de l'école municipale des sports au détriment de l'Association.

M. Hassen Allouahce répond qu'il ne s'agit pas d'opposer les secteurs mais de donner des éléments objectifs afin de pouvoir arbitrer dans un contexte objectif.

M. Florencio Martin déclare qu'il est important pour l'association de connaître les choix de la Ville en matière d'enfance pour pouvoir répondre aux mieux à ceux-ci.

Il passe ensuite aux points divers prévus à l'ordre du jour.

Mme Jacqueline Leguillard remercie l'association pour son implication lors de l'incendie du 38, rue Hémet.

M. Lionel Donnet évoque 2 points divers que Mme Riquelme souhaitait aborder : signalétique non visible et changement de nom de la maison de l'enfance Firmin Gémier.

M. Florencio Martin prend note du problème de signalétique et informe que la Municipalité a émis le souhait de renommer la maison de l'enfance au nom de M. Laurent Réa. L'association s'est associée à cette volonté.

M. Florencio Martin aborde un autre point divers : la validation d'une délibération relative à l'utilisation des Pass'Sports-Loisirs en partenariat avec la CAF.

La délibération est validée à l'unanimité.

Enfin, M. Florencio Martin informe le conseil que Mme Célia Bacchini siégera désormais au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.

M. Florencio Martin, clôt la séance à 21h40.

Dossier distribué :

- Bilans centres de loisirs et centres de vacances été 2018,
- Article de presse paru dans Ouest France concernant « les colos font leur show ».